



La Gazette du Fort de la Conchée

BULLETIN D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION N° 3 JUIN 2012

La Gazette du fort de la Conchée est un bulletin d'informations adressé gratuitement par mail à tous ceux qui s'intéressent à la restauration de ce prestigieux ouvrage de l'illustre Vauban. Pour recevoir gratuitement la Gazette, il suffit d'envoyer son mail personnel à :

lesamisdufortdelaconchee@orange.fr

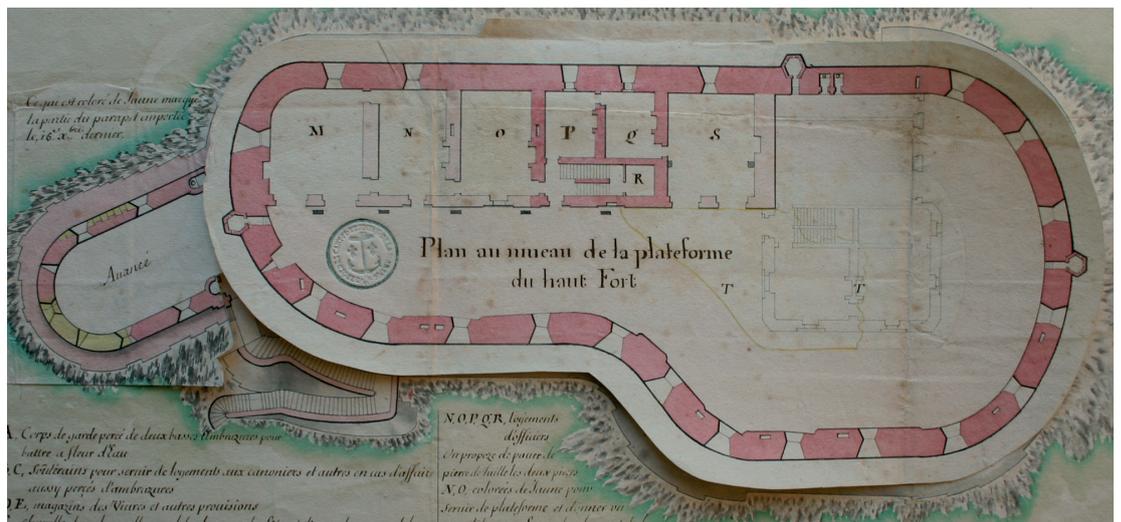
Ce plan du fort datant de 1706 et visé par Louis XIV permettrait de reconstituer avec une grande exactitude l'ancienne entrée surmontée d'une échaugette.

Cette petite Gazette est publiée environ tous les deux mois, parfois moins suivant l'actualité, par le club des Amis du fort de la Conchée rattaché à la Compagnie du fort de la Conchée.

Cette association gère depuis 1988, tous les travaux de restauration sur ce fort acheté par un groupe de 21 passionnés essentiellement dans le but d'en faire un témoignage remarquable de l'art militaire du XVII^e siècle.

L'attribution des subventions : De longs débats avant les travaux.

Les affirmations les plus fantaisistes circulent à propos des aides de l'Etat et des collectives publiques dans la restauration des monuments historiques privés. Beaucoup prétendent qu'il suffit qu'une demeure soit vieille de plus d'un siècle et d'une belle architecture pour bénéficier de subventions pour toutes les réparations y compris les emménagements intérieurs. Tout cela n'a aucun sens.



Il convient de rappeler que même si une demeure est classée monument historique ou est inscrite à l'inventaire supplémentaire des M.H, un classement qui n'est obtenu qu'à la suite d'un arrêté, elle ne peut bénéficier d'une subvention que pour la construction d'origine. Il est donc assez courant qu'un château ou une demeure ne soit classée que pour une seule petite partie du monument : sa façade par exemple ou un bel escalier. Une restriction que ne connaît pas le fort de la Conchée qui est classé monument historique dans sa totalité car il a traversé plus de trois siècles sans subir aucune modification.

Les plaisanciers qui passent régulièrement devant le fort peuvent s'étonner qu'en 20 ans, les travaux de restauration ne soient pas plus avancés. Cela tient à ce qu'une telle entreprise nécessite beaucoup de temps et d'argent et qu'elle n'est en rien comparable à la construction d'un petit immeuble.

Plusieurs organismes de l'Etat et bon nombre de professionnels doivent intervenir dans une

restauration en suivant un processus rigoureux. Si le monument est privé, comme le fort qui appartient à 21 copropriétaires au sein d'une société civile immobilière, le projet de restauration est soumis au conservateur des Affaires Culturelles de la région, qui l'accepte s'il juge la valeur historique de la demeure à restaurer d'un bon niveau et les travaux indispensables pour sa bonne conservation. Il ne faut pas oublier que le rôle d'un conservateur est d'assurer la bonne conservation des monuments même parfois en s'opposant aux volontés de leurs propriétaires.

Le projet accepté est alors transmis à l'architecte en chef des M.H délégué par les Affaires Culturelles, qui évalue précisément l'importance des travaux et leur coût. Cet architecte est un professionnel de la société civile qui a obtenu l'attribution d'un certain nombre de monuments pour donner un avis technique sur tous les travaux. Un conservateur ne prend jamais une décision technique sans son avis. Un pourcentage d'environ 10% du coût des travaux est consacré à payer les honoraires de

l'architecte ainsi que ceux du vérificateur, également un professionnel indépendant qui bien au courant des travaux de construction, se charge de calculer le coût financier du projet et à la réception des propositions de paiement, vérifie que les travaux ont été correctement effectués et correspondent bien au devis.

Lorsque les plans du projet sont achevés par l'architecte avec l'estimation du vérificateur, un devis détaillé, mais sans mention des coûts, est alors adressé aux entreprises intéressées qui soumettent leur devis chiffré. On conçoit fort bien que des travaux sur des demeures, vieilles parfois de plusieurs siècles, peuvent révéler de désagréables surprises. Quelques pierres descellées ou un lambris un peu pourri peuvent dévoiler tout un pan de mur sur le point de s'effondrer qui entraînera des dépenses supplémentaires. Les entreprises travaillant pour les M.H ont certes une bonne expérience pour déceler ces risques mais les meilleurs peuvent se tromper. Aussi toutes augmentent légèrement le montant de leurs devis par sécurité d'autant qu'ils ne peuvent être augmentés par la suite de plus de 10%.

L'entreprise qui présente le meilleur prix mais également la meilleure garantie de mener à bien les travaux, étant sélectionnée, le conservateur des Affaires Culturelles organise un tour de table pour déterminer la part des différents intervenants dans la subvention des travaux car la Direction des Affaires Culturelles ne participe en général que pour 25 à 30% du montant global de la restauration, sauf dans le cas d'un soutien exceptionnel.

Le département d'Ille et Vilaine n'intervient plus depuis trois ans dans la restauration du patrimoine historique, seul le Conseil Régional de Bretagne peut apporter son soutien mais il reste bien souvent encore près de la moitié des dépenses à la charge du ou des propriétaires ce qui peut entraîner faute de moyens, l'abandon du projet.

Quand cette phase cruciale du financement est franchie, l'architecte en chef envoie à l'entreprise sélectionnée un ordre de service qui commande le début des travaux

Cette pratique du PAT, (projet architectural et technique) est utilisée depuis des décennies dans tous les travaux de restauration des Monuments Historiques car elle évite de commencer des travaux qui ne pourraient être menés à terme dans une enveloppe de dépenses bien définie. Mais elle ne permet guère de réduire par la suite les dépenses, même si le chantier s'avère nettement plus simple à réaliser que le

prévoient les estimations de l'architecte. On conçoit toutefois que le coût des travaux de restauration sur un monument du XVIIIe siècle soit nettement plus élevé que dans une construction ordinaire du fait de la qualification des ouvriers, de l'utilisation de matériaux plus onéreux. Un mur de pierres taillées en granit n'a pas le même prix, loin s'en faut, qu'un mur en parpaings et la coupole d'une échauguette est constituée de plus d'une vingtaine de pierres taillées à la main, car la scie à fil de diamants utilisée habituellement pour la découpe des blocs de granit, ne peut exécuter des tailles en courbe.

La durée des travaux pouvant s'étendre sur plusieurs années, l'entreprise adresse des propositions de paiement au fur et à mesure de l'avancement des travaux jusqu'au mémoire final où les travaux sont soldés.

C'est ainsi que les travaux de restauration du fort de la Conchée ont été menés pendant plus de 20 ans. Ce système fonctionnait parfaitement jusqu'en 2009 où la crise

économique a sensiblement réduit le montant des subventions.

Dilemme qui ne peut être résolu qu'en faisant appel au mécénat d'entreprises, une source de financement certes importante pour certains grands monuments mais également très sollicitée.

La restauration d'un grand monument historique comme le fort de la Conchée par un groupe de propriétaires privés, reste donc une véritable aventure. Elle a été réalisée à ce jour aux environs de 60% mais rien ne permet d'affirmer qu'elle pourra se poursuivre jusqu'à son terme en dépit de la détermination des propriétaires à assurer leur contribution. Ils sont récompensés tout au moins par la fierté que ce fort conçu par l'illustre Vauban, avec ses remparts bien rejointoyés, ses toitures parfaitement étanches ne risque plus de retomber en ruine comme en 1990 et de redevenir un tas de cailloux, refuge des oiseaux de mer.

Alain Rondeau

LE STYLE DU XVII^e SIÈCLE MAINTENU AUTOUR DE L'ENTRÉE.

L'architecte en chef du fort de la Conchée, Olivier Weets, a remis à la Direction des Affaires Culturelles, une étude portant sur l'ensemble des travaux restant encore à faire pour achever sa restauration. Elle englobe la réfection de l'entrée sud, la reconstruction de la plateforme d'artillerie prolongeant cette entrée, ainsi que l'escalier d'accès avec son pont-levis et divers couronnements des remparts.

La première tranche de travaux comprenant la reconstruction du rempart en courbe, la voûte du couloir, l'avancée de la terrasse, ne présente pas de problèmes techniques. En revanche l'aspect extérieur du parapet au dessus de l'entrée a fait l'objet de nombreuses discussions. Pour

un choix archéologique satisfaisant, l'architecte s'appuyant sur des documents des années 1933, reprenait dans son étude le dessin de l'entrée tel que l'a voulu en 1830 une commission militaire afin de renforcer la sécurité du fort en cas d'une attaque anglaise. Une photo prise avant les démolitions de 1944 montre cette bretèche, une construction massive masquant des mâchicoulis qui remplaçait le parapet d'origine ceinturant tout le fort et que surmontait une échauguette.

Les copropriétaires du fort ont demandé que cette reconstitution de la bretèche de 1830 soit reconsidérée afin que le fort retrouve le style architectural de Vauban tel qu'il était en 1730 avec une porte encadrée d'ornements et surmontée d'un fronton sculpté ainsi que d'une échauguette d'une grande élégance.

Le conservateur de la DRAC Henry Masson a estimé qu'il était en effet préférable d'harmoniser toute la restauration selon les plans de Vauban et de son adjoint Garengneau, même si comme le soulignait l'architecte, les modifications intervenues en 1830 ne pouvaient être totalement occultées. Donc, dès le printemps prochain, après modification d'une partie des plans, la recherche d'entreprises et du financement, les travaux vont pouvoir reprendre en restant bien dans le style du XVIII^e siècle.

Cette belle porte monumentale sera reconstituée dans l'entrée du fort pour reprendre les plans de Vauban

